



2020 CONCOURS À L'ATTENTION
DES ÉCOLES D'INGÉNIEURS
ET DES IUT GÉNIE CIVIL
6ÈME ÉDITION

BETON ET EAUX

UNE PLUIE DE SOLUTIONS POUR
CRÉER LA VILLE ÉPONGE DE DEMAIN



SYNDICAT NATIONAL DU BETON PRÊT À L'EMPLOI

CIM *béton*

CENTRE D'INFORMATION SUR
LE CIMENT ET SES APPLICATIONS





BETON ET EAU

UNE PLUIE DE SOLUTIONS POUR CRÉER LA VILLE ÉPONGE DE DEMAIN

Le SNBPE et CIMbéton , ont décidé de lancer en 2020 un concours d'idées sur le thème « BETON : Une pluie de solution pour créer la ville éponge de demain »

L'imprévisibilité et l'intensification des événements pluvieux générés par les effets du dérèglement climatique font de la préservation de la ressource en eau et de la maîtrise du risque d'inondation en particulier dans les espaces urbains, un enjeu fondamental pour les collectivités.

La multiplication des aménagements urbains, la densification des villes, l'urbanisation croissante ont conduit à une imperméabilisation des sols urbains. Il en résulte un dérèglement du cycle naturel de l'eau qui se traduit par une limitation des possibilités d'infiltration, une saturation des réseaux d'assainissement, des inondations et des déversements de pollutions dans le milieu naturel et des dysfonctionnement des stations de traitement des eaux usées.

Les acteurs de l'aménagement du territoire doivent donc relever de nouveaux défis majeurs et satisfaire des contraintes économiques, sanitaires, environnementales et les exigences des citoyens en termes de santé et de sécurité.

Ils doivent repenser leur stratégie de gestion des eaux pluviales et mettre en œuvre de nouvelles solutions innovantes pour :

- protéger les biens et les populations et rendre les territoires et les villes plus résilients face aux risques de catastrophes naturelles, en limitant leur vulnérabilité ;

- Gérer l'eau de pluie le plus près du point où elle touche le sol (gestion à la source ou à la parcelle) et favoriser l'infiltration naturelle in situ ;



SYNDICAT NATIONAL DU BETON PRET A L'EMPLOI



CENTRE D'INFORMATION SUR
LE CIMENT ET SES APPLICATIONS





BETON ET EAU

UNE PLUIE DE SOLUTIONS POUR CRÉER LA VILLE ÉPONGE DE DEMAIN

- Limiter le ruissellement des eaux pluviales, maîtriser les pics de pluviométrie et diminuer la quantité d'eau rejetée dans les réseaux d'assainissement ;
- Réduire les surfaces imperméabilisées ou compenser leurs effets ;
- Stocker temporairement les eaux pluviales et les restituer à débit maîtrisé ;
- Développer le végétal dans le cycle de l'eau ;
- Valoriser l'eau pour la vie urbaine en l'intégrant dans les aménagements paysagers.

L'enjeu consiste donc à développer une approche globale du cycle de l'eau, la « gestion intégrée des eaux pluviales » qui consiste à restituer le cycle naturel de l'eau en adéquation avec les projets d'urbanisme à l'échelle du territoire urbain, afin de créer la ville éponge et répondre aux attentes croissantes des citoyens en matière de qualité de vie.

Un Jury composé de professionnels adhérents au SNBPE, de CIMbéton et de professionnels de l'enseignement du Génie Civil attribueront les prix. Ils'attachera à noter l'inventivité dont feront preuve les candidats. Les élèves devront composer des groupes de 2 à 6 personnes et soumettre un dossier répondant au thème proposé.

Tous les moyens et techniques de communication pourront être utilisés pour présenter le dossier : exposé, photo, vidéo, dessin, images de synthèse, pièce de théâtre...



BETON ET EAU

UNE PLUIE DE SOLUTIONS POUR CRÉER LA VILLE ÉPONGE DE DEMAIN

Les dossiers pourront au choix :

- Dresser un panorama des solutions constructives à base de béton pour créer la ville éponge
- Imaginer des solutions en béton innovantes et réalistes qui pourraient être développées au cours des prochaines décennies pour créer la ville éponge.

Dans les 2 cas, les dossiers devront mettre en lumière les dimensions environnementales et sociétales des apports du ciment et du béton dans une logique d'économie circulaire et d'innovation.

Le concours est à double destination des écoles d'ingénieurs et des IUT. Le jury désignera deux groupes lauréats : un groupe lauréat parmi les dossiers des écoles d'ingénieurs et un groupe lauréat parmi les dossiers des IUT.

Les candidats devront faire preuve d'imagination tout en se basant sur un socle technique réaliste et crédible.

Les groupes lauréats se verront attribuer les prix suivants :

- Publication du dossier complet dans la magazine de la filière «info BPE et Pompage»,
- Présentation du projet devant des professionnels de la construction à l'occasion du colloque «Le Pont» à Toulouse en Octobre 2020,
- Des chèques cadeaux d'une valeur totale de 1500€ à partager entre les membres du groupe lauréat.

Souhaitant que vous participiez nombreux à l'édition 2020 du concours, je vous prie de croire, en l'expression de mes sentiments cordiaux,

Le secrétaire général du SNBPE
Benoist THOMAS



SYNDICAT NATIONAL DU BETON PRET A L'EMPLOI





BÉTON ET EAUX

UNE PLUIE DE SOLUTIONS POUR CRÉER LA VILLE ÉPONGE DE DEMAIN

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1.

Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) et CIMbéton, organisent un concours d'idées «Béton : une pluie de solutions pour la ville éponge de demain» à l'attention des écoles d'ingénieurs et des IUT Génie Civil
Des groupes de 2 à 6 étudiants pourront chacun présenter un projet d'idées.

Article 2.

Les projets pris au sens large couvrent aussi bien la construction neuve, la maintenance, l'entretien que la réparation des ouvrages en béton. Une part très importante de l'appréciation qualitative du dossier sera attribué à l'inventivité des techniques proposées et à la prise en compte d'un respect de l'environnement. 2 types de dossiers sont envisagés :

1/ Dresser un panorama des solutions constructives à base de béton au service de la gestion de l'eau.

2/ Imaginer des solutions innovantes et réalistes qui pourraient être développées au cours des prochaines décennies pour créer la ville éponge.

Article 3.

Le concours «Béton : une pluie de solutions pour la ville éponge de demain» s'adresse à tous les élèves des départements «Génie Civil» des écoles d'ingénieurs et des Instituts Universitaires Technologiques (IUT) en relation avec le SNBPE et CIMbéton.

Article 4.

Les dossiers incomplets ne seront pas admis à concourir. Les dossiers devront être disponibles au format numérique. Tous les visuels devront être en Haute Résolution.

Article 5.

Le Jury sera composé de professionnels adhérents au SNBPE, de CIMbéton et de professionnels de l'enseignement du Génie Civil. Le jury choisira un groupe lauréat parmi les dossiers «écoles d'ingénieurs» et un groupe lauréat parmi les dossiers «IUT»

Article 6.

La liste des dossiers admis à concourir est arrêtée par le Comité de Sélection le 20 septembre 2019 au plus tard.

Article 7.

Les lauréats finalement retenus du concours d'idées «Béton : une pluie de solutions pour la ville éponge de demain» en seront informés le 1er octobre 2020 au plus tard.

Article 8.

Les trophées seront remis aux bénéficiaires dans le cadre du colloque «Le Pont» à Toulouse en octobre 2020.

CALENDRIER

(les dates ci-dessous sont les dates limites)

Lancement du concours

Septembre 2019

Clôture des dossiers

3 juillet 2020

Annnonce des résultats

7 septembre 2020

Colloque le PONT

octobre 2020